

Maîtrise des Normes IFRS 4 jours

Le 07/06/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre et maîtriser les principes de base et les objectifs des normes IFRS.
- Savoir évaluer et comptabiliser correctement les immobilisations corporelles et incorporelles en respectant les normes IFRS.
- Apprendre à identifier et traiter les contrats de location conformément à la norme IFRS 16.
- Maîtriser l'évaluation des stocks et l'incorporation des coûts d'emprunts selon les normes IAS 2 et IAS 23.
- Acquérir la capacité d'appliquer les normes IFRS aux postes financiers courants et savoir réaliser un test de dépréciation selon la norme IAS 36.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.

Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

- Introduction à la comptabilité IFRS
 - Comprendre les objectifs et les principes de base
 - Présentation des états financiers et des normes pertinentes (hors IAS 1)
- Exercice d'application : analyse des états financiers d'un grand groupe coté

Après-midi

- Comprendre l'évaluation et la comptabilisation des immobilisations en IFRS
 - Immobilisations corporelles (IAS 16) : définition des composants et méthodes d'amortissement, coûts ultérieurs, coûts de démantèlement
 - Immobilisations incorporelles (IAS 38) : définir quand immobiliser et à partir de quand amortir
 - Traitement des frais de recherche et développement (IAS 38) : définir les conditions d'activation
- Exercice d'application : évaluation et comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

JOUR 2

Matin

- Approfondissement sur les contrats de location et la dépréciation d'actifs
 - Contrats de location (IFRS 16) : identifier les cas dans lesquels il faut les retraiter, comment le faire, les exceptions possibles et les cas spécifiques des baux commerciaux
 - Dépréciation d'actifs (IAS 36) : faire un test de dépréciation

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Immeubles de placement (IAS 40) : coût amorti ou juste valeur
- Exercice d'application : retraitement des contrats de location et test de dépréciation

Après-midi

- Approfondissement sur les stocks et les coûts d'emprunt
 - Stocks (IAS 2) : les méthodes d'évaluation possibles
 - Incorporation du coût des emprunts dans les immobilisations ou dans les stocks (IAS 23) : possibilité ou obligation
- Exercice d'application : évaluation des stocks et incorporation du coût des emprunts

JOUR 3**Matin**

- Approfondissement sur les instruments financiers et les transactions en devises
 - Instruments financiers primaires (IFRS 9) : appliquer ces normes aux postes les plus courants (créances et dettes, titres non consolidés, compte de trésorerie et emprunts)
 - Créances et dettes en devises (IAS 21), conversion des états financiers (IAS 21)
- Exercice d'application : gestion des instruments financiers et transactions en devises

Après-midi

- Approfondissement sur les provisions, passifs éventuels et événements post-clôture
 - Provisions et passifs éventuels (IAS 37), événements postérieurs à la clôture (IAS 10) : l'évaluation, le traitement et l'information en annexe
- Exercice d'application : gestion des provisions et passifs éventuels

JOUR 4**Matin**

- Reconnaissance des produits et évaluation de l'impôt sur les bénéfices
 - Reconnaissance des produits (IFRS 15) : une démarche en 5 étapes, savoir quand et comment comptabiliser un produit, contrats à long terme à l'avancement ou à l'achèvement
- Exercice d'application : reconnaissance des produits

Après-midi

- Impôt sur les bénéfices (IAS 12) : calcul des impôts différés, prise en compte des déficits fiscaux, passation des écritures et preuve d'impôt
- Exercice d'application : calcul des impôts différés et preuve de l'impôt
- Test de connaissances : quiz de validation des connaissances acquises en matière de normes IFRS

FIN DE LA FORMATION

Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Toute personne membre des services Comptabilité

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap.**

DUREE

28 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382